

## Signes conventionnels et abréviations

### Signes et abréviations

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des sous-totaux en raison des arrondis.

..	Non disponible ou non pertinent
0	Nul ou négligeable
.	Point décimal
ISBLSM	Institutions sans but lucratif au service des ménages

### Sources et méthodes

Système de comptabilité nationale 1993 : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna1993.asp>.

Système de comptabilité nationale 2008 : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna2008.asp>.

### Liste des instruments financiers – SCN 1993

<b>Or monétaire et DTS</b>	<b>F.1</b>
Or monétaire	F.11
Droits de tirage spéciaux (DTS)	F.12
<b>Numéraire et dépôts</b>	<b>F.2</b>
Numéraire	F.21
Dépôts transférables	F.22
Autres dépôts	F.29
<b>Titres autres qu'actions</b>	<b>F.3</b>
Titres autres qu'actions, non compris les produits financiers dérivés	F.33
Titres à court terme	F.331
Titres à long terme	F.332
Produits financiers dérivés	F.34
<b>Crédits</b>	<b>F.4</b>
Crédits à court terme	F.41
Crédits à long terme	F.42
<b>Actions et autres participations</b>	<b>F.5</b>
Actions et autres participations, non compris les parts d'organismes de placement collectif	F.51
Actions cotées	F.511
Actions non cotées	F.512
Autres participations	F.513
Parts d'organismes de placement collectif	F.52
<b>Réserves techniques d'assurance</b>	<b>F.6</b>
Droits nets des ménages sur les réserves techniques d'assurance vie et sur les fonds de pension	F.61
Droits nets des ménages sur les réserves techniques d'assurance vie	F.611
Droits nets des ménages sur les fonds de pension	F.612
Réserves-primaires et réserves-sinistres	F.62
<b>Autres comptes à recevoir/à payer</b>	<b>F.7</b>
Crédits commerciaux et avances	F.71
Autres comptes à recevoir/à payer, à l'exclusion des crédits commerciaux et avances	F.79

## Liste des secteurs institutionnels – SCN 1993

<b>Économie totale</b>	<b>S1</b>
<b>Sociétés non financières</b>	<b>S11</b>
<b>Sociétés financières</b>	<b>S12</b>
Banque centrale	S121
Autres institutions de dépôts	S122
Autres intermédiaires financiers	S123
Auxiliaires financiers	S124
Sociétés d'assurance et fonds de pension	S125
<b>Administrations publiques</b>	<b>S13</b>
Administration centrale	S1311
Administrations d'États fédérés	S1312
Administrations locales	S1313
Administrations de sécurité sociale	S1314
<b>Ménages</b>	<b>S14</b>
<b>Institutions sans but lucratif au service des ménages</b>	<b>S15</b>
<b>Reste du monde</b>	<b>S2</b>

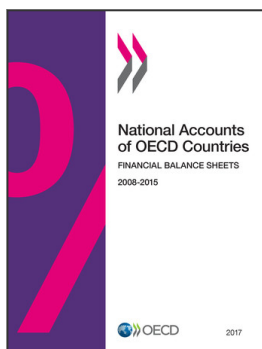
## Liste des instruments financiers – SCN 2008

<b>Or monétaire et DTS</b>	<b>F.1</b>
Or monétaire	F.11
Droits de tirage spéciaux (DTS)	F.12
<b>Numéraire et dépôts</b>	<b>F.2</b>
Numéraire	F.21
Dépôts transférables	F.22
Autres dépôts	F.29
<b>Titres de dette</b>	<b>F.3</b>
Titres de dette à court terme	F.3S
Titres de dette à long terme	F.3L
<b>Crédits</b>	<b>F.4</b>
Crédits à court terme	F.4S
Crédits à long terme	F.4L
<b>Actions et parts de fonds d'investissement</b>	<b>F.5</b>
Actions	F.51
Actions cotées	F.511
Actions non cotées	F.512
Autres participations	F.519
Parts de fonds d'investissement	F.52
Parts de fonds d'investissement monétaires	F.521
Autres parts de fonds d'investissement	F.522
<b>Systèmes d'assurance, de pensions et garanties standard</b>	<b>F.6</b>
Réserves techniques d'assurance-dommages	F.61
Droits sur les assurances-vie et rentes	F.62
Droits à pension, gérants de syst. de pension, hors retraite	F.6M
Droits à pension	F.63
Droits des fonds de pension sur gérants des systèmes de pension	F.64
Droits à prestations hors retraite	F.65
Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard	F.66
<b>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</b>	<b>F.7</b>
Produits financiers dérivés	F.71
Options sur titres des salariés	F.72
<b>Autres comptes à payer</b>	<b>F.8</b>
Crédits commerciaux et avances	F.81
Autres comptes à payer, hors des crédits commerciaux et avances	F.89

## Liste des secteurs institutionnels – SCN 2008

<b>Économie totale</b>	<b>S1</b>
<b>Sociétés non financières</b>	<b>S11</b>
Sociétés non financières publiques	S1101
Sociétés financières	<b>S12</b>
Institutions financières monétaires	S121_2_3
Banque centrale	S121
Institutions de dépôts, hors Banque centrale	S122
Fonds d'investissements monétaires	S123
Institutions financières monétaires autres que la Banque centrale	S122_3
Fonds d'investissements non monétaires	S124
Autres institutions financières, hors fonds d'investissements non monétaires	S125_6_7
Autre intermédiaire financier hors sociétés d'assurance et fonds de pension	S125
Auxiliaires financiers	S126
Institutions financières captives et prêteurs non institutionnels	S127
Sociétés d'assurance et fonds de pension	S128_9
Sociétés d'assurance	S128
Fonds de pension	S129
Sociétés financières publiques	S1201
<b>Administrations publiques</b>	<b>S13</b>
Administration centrale	S1311
Administrations d'États fédérés	S1312
Administrations locales	S1313
Administrations de sécurité sociale	S1314
<b>Les Ménages et ISBLSM</b>	<b>S14_S15</b>
<b>Les ménages</b>	<b>S14</b>
<b>Institutions sans but lucratif au service des ménages</b>	<b>S15</b>
<b>Le Reste du monde</b>	<b>S2</b>

# Tableaux par pays



Extrait de :

## National Accounts of OECD Countries, Financial Balance Sheets 2016

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/na\\_fbs-2017-en](https://doi.org/10.1787/na_fbs-2017-en)

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Conventional Signs and Abbreviations », dans *National Accounts of OECD Countries, Financial Balance Sheets 2016*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/na\\_fbs-2017-1-fr](https://doi.org/10.1787/na_fbs-2017-1-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).